

Sujet : Martigny Patrick demande : Attribution concessions plages

Date : Tue, 24 Nov 2020 09:23:18 +0100

À l'attention du commissaire enquêteur :

le projet paraît plus raisonnable que celui présenté il y a deux ans et qui avait heureusement été rétoqué par la Préfecture sine die

le calcul de la surface des plages du Rayol reste peu compréhensible et peu crédible ; on note une grande variabilité au fil des ans qui nuit à la robustesse des chiffres. On ne peut donc guère faire confiance à ce qui est présenté.

le cahier des charges imposé aux futurs plagistes sur la partie wc, espace restauration et local technique semble peu tenable (investissement) et nuisible au niveau environnemental (multiplication des baraquement sur nos plages)

les espaces "garage planches et bateaux" au Rayol sont mal définis

l'accès aux handicapés au Rayol n'est pas réglé

Merci de prendre à en compte ces remarques pour un projet crédible et le moins entaché possible de favoritisme comme il le fut dans sa première version

Cordialement

Patrick Martigny

Profil : particulier

Nom : Martigny

Prénom : Patrick

Code postal : 83820

Ville : Le Rayol Canadel